

Aquastop Nanogum

Système d'étanchéité liquide organique minérale certifié pour l'étanchéité extrêmement flexible, à haute résistance chimique et forte adhérence avant application de mortiers-colles et de réactifs, idéal dans le GreenBuilding.

Aquastop Nanogum donne un mélange souple pour une application aussi bien à la spatule qu'au rouleau, et développe une forte adhérence sur tous types de supports conformes aux normes, au mur et au sol, et une compatibilité élevée avec tous types de mortiers-colles à carrelage.



KERAKOLL S.p.A. Sassuolo
 Verbundabdichtung
 P-59831201.001 - P-59831202.001
 P-87681903.201 - P-87681904.201
 Säurefresner-Vereinigung e. V., Burgwedel
 Verwendungsbereich A, B und C
 gemäß Prüfgrundsätzen

GREENBUILDING RATING®



Produit qui ne possède aucune des caractéristiques prévues par le GreenBuilding Rating® et qui doit être utilisé avec attention.

Kerakoll s'engage à améliorer le Rating de matériaux et produits Rating zero.

SYSTÈME DE MESURE ATTESTÉ PAR L'ORGANISME DE CERTIFICATION SGS

PLUS PRODUIT

- Idéal avant la pose avec les mortiers-colles réactifs Biogel® Extreme® et Superflex
- Adapté avant la pose avec des mortiers-colles de la ligne Biogel® de tous les types de matériaux après poudrage de quartz
- Pour les sols et les murs intérieurs et extérieurs
- Toujours élastique
- Résistance chimique élevée
- Crack-bridging ability
- Convient aux terrasses, balcons, salles de bain et piscines

DOMAINES D'UTILISATION

Destination d'utilisation

Imperméabilisation à l'intérieur, à l'extérieur, piscines, bains turcs, saunas, centres de bien-être, installations thermales de :
 - chapes minérales, enduits minéraux, béton armé, blocs de béton;
 - systèmes de construction à sec, fonds en bois, métal, fibres de verre, PVC, caoutchouc, linoléum, revêtements organiques;
 - vieux revêtements en céramique, en pâte de verre, en pierre et résineux à condition qu'ils soient stables et accrochés.

Ne pas utiliser

Au contact du polystyrène ou de matériaux sensibles à la présence de solvant et/ou plastifiants.

Sur des fonds humides ou avec un apport constant d'humidité, sur des gaines bitumineuses, pour imperméabiliser les surfaces praticables et laissées apparentes.

MODE D'EMPLOI

Préparation des fonds

Les supports doivent être compacts et consistants, dépoussiérés et dégraissés, exempts de remontées d'humidité, sans parties friables et inconsistantes ou non parfaitement adhérentes. Le support doit être stable, sans fissures et avoir déjà effectué le retrait hygrométrique de séchage. Les éventuels dénivellements de planéité doivent préalablement être comblés avec des produits de ragréage adaptés. Si nécessaire consolider le fond avec la résine organique éco-compatible EP21 ou EP21 Rapid :

Consolidation à la surface : diluer EP21 ou EP21 Rapid avec Keragrip Eco Pulep jusqu'à 15 % selon l'absorption du support et appliquer uniformément au pinceau ou au rouleau en une couche respectant le rendement de $\approx 0,2 \text{ kg/m}^2$. En cas d'applications sur des supports qui ne garantissent pas l'absorption complète de EP21 ou de EP21 Rapid, il est nécessaire de saupoudrer Quarzo 5.12 sur la couche de produit encore frais.

Consolidation en profondeur : diluer EP21 ou EP21 Rapid avec Keragrip Eco Pulep jusqu'à 30 % selon l'absorption du support et appliquer uniformément au pinceau ou au rouleau en une couche respectant le rendement de $\approx 0,3-0,4 \text{ kg/m}^2$. En cas d'applications sur des supports qui ne garantissent pas l'absorption complète de EP21 ou de EP21 Rapid, il est nécessaire de saupoudrer Quarzo 5.12 sur la couche de produit encore frais.

Préparation

Préparer Aquastop Nanogum en mélangeant, avec un malaxeur hélicoïdal en procédant du bas vers le haut et à faible nombre de tours ($\approx 400/\text{min.}$), la Partie A avec la Partie B, en respectant le rapport prédosé 12 : 1,5 de l'emballage. Remélanger la partie B et la verser dans le seau contenant la partie A, en prenant soin d'effectuer un gâchage homogène des deux parties, jusqu'à l'obtention d'un mélange de consistance et couleur uniformes.

Les emballages d'Aquastop Nanogum doivent être conservés à une température de $\approx +20 \text{ }^\circ\text{C}$ au moins pendant les 2/3 jours précédant l'utilisation.

* ÉMISSION DANS L'AIR INTÉRIEUR Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

MODE D'EMPLOI

Application

Aquastop Nanogum s'applique avec une spatule lisse ou avec un rouleau sur un support préalablement préparé. Appliquer la première couche dans une épaisseur de 0,5 mm environ. Quand le produit a durci, appliquer la seconde couche d'Aquastop Nanogum de manière à réaliser une épaisseur continue et uniforme d'au moins 1 mm sèche pour couvrir totalement le fond. La pose successive du revêtement, avec le mortier-colle minéral organique éco-compatible Biogel® Extreme, doit être effectuée au moins 24 heures après l'application de la dernière couche d'Aquastop Nanogum. En cas de pose avec un mortier-colle minéral Biogel® No Limits ou Biogel® Revolution, il est nécessaire de saupoudrer à saturation la surface encore fraîche de la seconde couche d'imperméabilisant, en utilisant Quarzo (0,7-1,2 mm). En cas de basses températures et d'humidité élevée, il sera nécessaire de prolonger les temps d'attente avant la pose. En cas de pluie sur le produit non parfaitement durci, vérifier attentivement qu'il est adéquat de procéder au recouvrement successif.

Nettoyabilité

Effectuer le nettoyage des résidus d'Aquastop Nanogum sur les outils et les surfaces recouvertes avec de l'eau et de l'alcool sur le produit frais. Après durcissement, le produit ne peut être éliminé que mécaniquement.

AUTRES INDICATIONS

L'imperméabilisation des joints périphériques et de fractionnement doit être effectuée en utilisant le joint flexible imperméable Aquastop 120 appliqué en utilisant Aquastop Nanogum.

Dans les zones présentant une exposition modérée aux acides, on peut poser le revêtement avec Biogel® No Limits ou Biogel® Revolution. En cas de forte agression chimique, la pose doit être effectuée avec des mortiers-colles réactifs comme Superflex ou Biogel® Extreme®.

DONNÉES TECHNIQUES SELON NORME DE QUALITÉ KERAKOLL

Aspect	Partie A pâte grise / Partie B liquide ambré	
Emballage	Partie A seau 12 kg / Partie B bouteille 1,5 kg	
Rapport de mélange	Partie A : Partie B = 12 : 1,5	
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Avertissements	Les Parties A et B craignent le gel, éviter l'exposition directe au soleil et les sources de chaleur	
Pot life	≥ 1 heure	
Température limite d'application	de + 10 °C à + 30 °C	
Épaisseur minimum sèche	par couche = 0,5 mm – après deux couches ≈ 1 mm	DIN 19195-4
Temps d'attente entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{ème} couche*	≥ 8 heures	
Temps d'attente avant la pose*	≥ 24 heures	
Poids spécifique du mélange	≈ 1,2 kg/dm ³	UNI 7121
Consommation	≈ 1,2 kg/m ² par mm	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.
(*) L'épaisseur et les conditions climatiques peuvent augmenter, même considérablement, ces délais.

PERFORMANCES

Test d'adhérence mortier-colle à base de ciment et carreau en grès après 28 jours :		
- adhérence initiale	≥ 1,2 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après immersion dans l'eau	≥ 0,7 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après vieillissement à la chaleur	≥ 1,2 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après cycles de gel-dégel	≥ 0,7 N/mm ²	EN 1348
Test d'adhérence mortier-colle réactif et carreau en grès après 7 jours :		
- adhérence initiale	≥ 2,8 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après immersion dans l'eau	≥ 1,8 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après vieillissement à la chaleur	≥ 2,7 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après cycles de gel-dégel	≥ 1,6 N/mm ²	EN 1348
Test de résistance chimique après 7 jours d'immersion avec un mortier-colle réactif :		
- adhérence après immersion dans de l'acide lactique 5 %	≥ 2,9 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après immersion dans de l'acide acétique 5 %	≥ 1,9 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après immersion dans de l'acide chlorhydrique 3 %	≥ 2,9 N/mm ²	EN 1348
- adhérence après immersion dans de la potasse caustique	≥ 1 N/mm ²	EN 1348
Allongement jusqu'à rupture, à 28 jours	≥ 60 %	DIN 53504
Crack bridging dynamique après 28 jours	≥ 0,75 mm	EN 14891
Crack bridging statique après 24 h	≥ 0,4 mm	EN 1062-7 C2.2
Imperméabilité à l'eau (2,5 bar) après 28 jours	0 mm	DIN EN 12390-8
Imperméabilité du système assemblé	8 m d'eau	AbP
Conformité CE	RM 02P	EN 14891

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

AVERTISSEMENTS

- **Produit pour utilisation professionnelle**
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- travailler à des températures comprises entre +10 °C et +30 °C
- stocker les produits à +20° C les 2/3 jours précédents l'application
- respecter le taux de gâchage de 12 : 1,5
- les conditions climatiques peuvent faire varier le délai d'utilisation
- protéger de la pluie pendant au moins 24 heures
- les instructions techniques nécessaires pour les produits cités sont à rechercher sur le site internet www.kerakoll.com
- ne pas utiliser sur des fonds qui ne sont pas parfaitement secs ou sujets aux remontées d'humidité
- il faut respecter les fiches de sécurité et il est possible de les demander
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating® Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en mars 2021 (ref. GBR Data Report - 04.21). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurer d'avoir a version la plus récente disponible sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre Société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.



KERAKOLL
The GreenBuilding Company

KERAKOLL S.p.a.
Via dell'Artigianato, 9 - 41049 Sassuolo (MO) Italy
Tel +39 0536 816 511 - Fax +39 0536 816 581
info@kerakoll.com - www.kerakoll.com